

N. Réf. : CL/IC/07-011

Objet : Journée sur la
Maîtrise d'Ouvrage

Vannes, le 24 janvier 2007

Madame, Monsieur,

La Délégation Régionale du C.N.F.P.T. de Bretagne, en collaboration avec la Délégation Pays de Loire, l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, l'Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France et l'Association des Contrôleurs Territoriaux de Travaux de France organisent une journée de sensibilisation et d'information sur le thème de l'évolution de la maîtrise d'ouvrage.

Vous trouverez, ci-joint, le programme de cette journée qui se déroulera le jeudi 8 mars 2007 dans la salle polyvalente de l'I.C.A.M. - 35 rue du champ de manœuvres - 44470 Carquefou de 8H45 à 16H30.

Le C.N.F.P.T. ne peut vous accueillir en formation que sous réserve de l'accord écrit de votre employeur. C'est pourquoi, nous ne pouvons prendre en compte votre inscription que si le bulletin, ci-joint, est visé (signature et tampon) par votre collectivité et nous est retourné avant le 16 février 2007.

Ce courrier vous parvenant via les fichiers de l'A.I.T.F, de l'A.T.T.F, de l'A.C.T.T.F. votre employeur n'a pas obligatoirement reçu l'information de son côté.

Le C.N.F.P.T. assumant les coûts pédagogiques de la journée, ainsi que celui de la location des salles, il a été convenu avec les associations partenaires que les frais de déplacements resteront à la charge des participants. Il en est de même pour le déjeuner pour lequel les participants s'organiseront librement.

Le nombre de participants étant strictement limité à 250 personnes, nous adresserons à chaque candidat un accusé de réception précisant s'il est retenu pour participer à cette journée. Nous vous précisons cependant qu'aucun autre dossier (programme, plan, etc.) ne vous sera adressé ultérieurement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le comité organisateur
Le Directeur Régional
du C.N.F.P.T. Bretagne



P. CHEVALIER



L'ÉVOLUTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Journée d'information et de sensibilisation

Le Jeudi 8 mars 2007 à Carquefou

Maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, maître d'œuvre : la loi MOP a défini les rôles, missions des différents acteurs. Cependant, depuis l'entrée en vigueur de la loi, des mutations telles que l'évolution de l'expression citoyenne ou encore les complexifications administrative et juridique ont impacté la fonction maîtrise d'ouvrage tant dans ses aspects stratégiques qu'opérationnels. Après un rappel du cadre réglementaire existant, la journée traitera des nouveaux enjeux de la maîtrise d'ouvrage, et de leurs transcriptions opérationnelles en terme d'organisation du travail, des services.

Journée ouverte aux agents impliqués dans les opérations d'aménagements et construction qu'ils soient ingénieurs, techniciens, contrôleurs, ou relevant d'autres cadres d'emplois.

- 8h45 – 9h15 Accueil des participants - Ouverture par Patrick Langenbach – Vice Président National AITF
- 9h15 – 10h15 Rappels sur le cadre réglementaire de la maîtrise d'ouvrage :
- La loi MOP
 - Les acteurs d'un projet, leurs relations
- Intervenant : Mme SITRUK ou Mme GUERVILLY- Juristes Conseil Expertise en maîtrise d'ouvrage – Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)*
- 10h15 – 10h30 Pause
- 10h30 – 12h45 De nouvelles responsabilités pour le Maître d'Ouvrage :
- Les évolutions du code des marchés publics
- Intervenant : Bernard Tual – Responsable du service des marchés – Ville de Rennes*
- Des enjeux techniques européens : exemple des eurocodes
- Intervenant : Michel Prat - Directeur Technique à la Division des Grands Ouvrages - Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes (SETRA)*
- Les attentes des assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Intervenant : Bernard Vergneau – Bureau études ECB Nantes – Secrétaire de l'Union National des Economistes de la Construction et des Coordonnateurs (UNTEC) région Ouest*
- 14h00 – 15h00 De nouvelles responsabilités pour le Maître d'Ouvrage (suite) :
- Les préoccupations environnementales
- Intervenant : Christelle Leproust – Ingénieur responsable de la mission environnement – Ville de Rennes*
- Les relations avec le public : information, consultation, concertation ?
- Intervenant : Florence Denier Pasquier – Juriste en environnement*
- 15h00 – 16h00 Retours d'expériences de maîtrise d'ouvrage
- L'aménagement de l'esplanade et du parking du Général de Gaulle à Rennes
- Intervenants : Philippe Cariou et Chantal François – Ingénieurs service aménagement et urbanisme - Ville de Rennes*
- La restructuration d'un équipement socio-culturel : ferme de la Gautrais à Saint Jacques de la Lande
- Intervenant : Gwenola Gainche – Ingénieur Bâtiment - Ville de Saint Jacques de la Lande*
- 16h00 – 16h30 Synthèse et perspectives ; de la commande à la conceptualisation, des études techniques aux études réglementaires et juridiques : quelles ressources possibles, comment les identifier ?
- Intervenant : Patrick. Langenbach – Vice Président National AITF*



**BULLETIN D'INSCRIPTION
A NOUS RETOURNER AVANT LE 16 FEVRIER 2007 DERNIER DELAI**

**Au C.N.F.P.T. Bretagne – Parc d'Innovation de Bretagne Sud – CP 58 – 56038 VANNES CEDEX
ou par Fax : 02.97.47.71.19**

L'EVOLUTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE - Le Jeudi 8 mars 2007 à Carquefou

MERCI DE REMPLIR CETTE FICHE AVEC SOIN POUR TRAITEMENT INFORMATISÉ (REJET POSSIBLE si incomplet)

Mme Melle Mr Titulaire Stagiaire Contractuel(le) Autre _____

Nom (marital pour les femmes mariées) : _____

Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Code postal et lieu de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. personnel : _____

Tél. professionnel : _____ Poste : _____ Mail professionnel : _____

Diplôme / niveau d'étude : _____

Collectivité ou établissement public de rattachement : _____

Adresse complète : _____

Résidence administrative ou lieu d'affectation : _____

Fonction actuelle (emploi occupé) : _____

Date d'entrée dans la fonction : _____ Service : _____

Grade : _____ Catégorie : A - B - C depuis le _____

Date de nomination dans le 1er emploi territorial : _____

<p>L'agent Date et signature</p>	<p>Le Maire ou le Président Après avoir pris connaissance des éventuelles conditions d'inscription, le présent document valant ordre de déplacement POUR ACCORD Date, signature et cachet</p>
---	---

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, adressez -vous aux services centraux du C.N.F.P.T. : 10-12 rue d'Anjou 75381 PARIS cedex 08.

Il vous est possible de déjeuner à vos frais au self de l'ICAM à partir de 13 H 00 pour un coût de 10 euros (entrée, plat, fromage, dessert, boisson) à régler directement à la caisse du self. Afin d'estimer le nombre total de repas à prévoir, merci de nous indiquer si vous envisagez ce mode de restauration :

oui non